

## Formulaire 3: Résiliation de l'affiliation à pharmaSuisse

La pharmacie suivante souhaite résilier son affiliation à pharmaSuisse.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en vertu des conditions en vigueur, une pharmacie ne peut résilier son affiliation que pour la fin d'une année civile, en respectant un préavis de trois mois.

### Coordonnées de la pharmacie:

Nom de la pharmacie:
Adresse:
NPA, Lieu:
Tél.:
Courriel:
Numéro SSPH:
Nom, prénom du responsable technique (gérant(e)):
Propriétaire

Résiliation de l'affiliation à pharmaSuisse au

<b>Lieu et date</b>	<b>Signature</b> (Personne(s) autorisée(s) selon le registre du commerce)
---------------------	--

### Remarque importante:

- La résiliation de l'affiliation à pharmaSuisse entraîne automatiquement le retrait de la convention tarifaire CTM.
- En revanche, conformément aux conditions de la convention tarifaire RBP IV/1, la pharmacie demeure partie à la convention tarifaire RBP IV/1, en vertu de laquelle le règlement futur des contributions aux frais de mise en œuvre de la convention ne sera plus effectué par pharmaSuisse, mais par tarifsuisse SA.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer **l'original** du présent formulaire dûment rempli et signé à l'adresse suivante: pharmaSuisse, Service des membres, Stationsstrasse 12, 3097 Liebefeld.

Pour toute question, veuillez nous contacter à [mitglied@pharmaSuisse.org](mailto:mitglied@pharmaSuisse.org) ou au 031 978 58 26.